



LEPALATIN

L'AGENCE DE TRANSACTION IMMOBILIERE

VENTE HABITATION TTC (charge acquéreur)	
< 50 000 €	10 % (minimum de 2 000 €)
50 000 € à 100 000 €	8 %
101 000 € à 150 000 €	7 %
151 000 € à 200 000 €	6 %
201 000 € à 500 000 €	5 %
> 500 000 €	4 %

VENTE TERRAINS (TTC)	
Sur toutes les transactions	10 %
VENTE PROFESSIONNEL (HT)	
Sur toutes les transactions	10 %

LOCATION HABITATION (TTC)	
honoraires de visite, de constitution du dossier, de rédaction du bail <i>(plafonnés à 8€/m2, 10€/m2 en zone tendue et 12€/m2 en zone très tendue)</i>	
Locataire : 8 % du loyer annuel	Bailleur : 8 % du loyer annuel
Les honoraires d'état des lieux d'entrée	
Locataire : 1,5 € / m2	Bailleur : 1,5 € / m2

LOC.PROFESSIONNEL (HT)	
	20 % du loyer annuel

DIAGNOSTICS OFFERTS	
Les diagnostics peuvent être remboursés (lors de la signature chez le notaire) pour un mandat exclusif vendu par nos soins.	